

PV-2014-02-22

2014-02-22

13h00-15h00 895, avenue Myrand

Réunion organisée par Charles Tremblay. Type de réunion : Assemblée générale annuelle.

Président : Marc Sarra-Bournet.

Secrétaire : Richard Sauvé.

Membres: Charles Tremblay, John Bleau, Marc Sarra-Bournet, Daniel Dubé, Richard Sauvé, Philippe Guy, Denis Robitaille, Dominic Cournoyer, Simon Laflamme, Éric Gaudreau, François Dorion, Martin Jean, Lima Biakolo, Khalid Bahadi.

Participant non membre: Roger Turcotte.

1. Ouverture de l'assemblée générale. Le président Marc Sarra-Bournet constate que nous avons quorum : 14 membres en règle du club sont présents (les noms sont mentionnés ci-haut).

2. Denis Robitaille propose l'adoption de l'ordre du jour. John Bleau appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. John Bleau propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale, celle du 1<sup>er</sup> juin 2013. Daniel Dubé appuie cette proposition. Adopté à l'unanimité.

4. Rapport du président : Marc Sarra-Bournet présente et explique son rapport sur l'activité du

conseil d'administration pendant l'année 2013-2014. Quatre réunions ont eu lieu. On a proposé quelques modifications aux règlements généraux. On a revu les activités du club (tournois du samedi, du vendredi, cours du samedi matin). On a monté des états financiers. Charles Tremblay propose l'adoption du rapport du président. Simon Laflamme appuie. Le rapport du président est adopté à l'unanimité.

5. Rapport sur les activités du club. Charles Tremblay présente son rapport de directeur du club et se réjouit de la progression du nombre de membres du club : de 42 membres il y a deux ans, nous sommes passés à 58 en juin 2013. Pour attirer de nouveaux membres, Charles se propose d'organiser quelques simultanées en août prochain, et peut-être aussi lors du festival St-Thomas d'Aquin, qui a lieu la première fin de semaine de septembre. Les cours du samedi matin se déroulent bien. Autre projet de Charles : inviter un maître international pour donner une conférence à notre club. Philippe Guy propose l'adoption du rapport du directeur du club. Denis Robitaille appuie. Le rapport du directeur est adopté à l'unanimité.

6. Rapport du trésorier. Philippe Guy explique en détail le contenu de l'état des revenus et dépenses de l'année écoulée, et fait de même pour le bilan. En réponse à une question, Marc Sarra-Bournet explique la différence entre fournitures (papier, feuilles de notation) et immobilisation (jeux d'échecs, chronomètres). Denis Robitaille propose que l'assemblée approuve les états financiers de l'année écoulée. Éric Gaudreau appuie. Les états financiers sont approuvés à l'unanimité. John Bleau suggère que les états financiers de l'année en cours distinguent les activités régulières du club, d'une part, et le tournoi du Carnaval, d'autre part. Denis Robitaille appuie. Il est résolu à l'unanimité que cette distinction soit faite dans les états financiers 2013-2014.

7. Modifications aux règlements généraux. Marc Sarra-Bournet explique les modifications proposées. Des copies des règlements généraux actuels sont distribuées aux membres présents : le texte qu'on propose de supprimer est surligné en jaune et rayé. Le texte à ajouter est surligné en turquoise. Marc précise que, si un membre peut proposer des modifications aux règlements généraux du club à n'importe quel moment de l'année, seule l'assemblée générale a le pouvoir d'adopter ou de rejeter ces modifications. Richard Sauvé propose l'adoption des modifications proposées à nos règlements généraux. Charles Tremblay appuie. Adopté à l'unanimité.

8. Cotisation des membres du club. Le conseil d'administration sortant recommande de conserver la cotisation telle qu'elle est : 25 dollars par année, 15 dollars pour ceux qui

s'inscrivent en janvier, à mi-parcours de l'année, pour les résidents de la ville de Québec. La ville nous oblige en outre à exiger 50% de plus pour les personnes qui n'habitent pas la ville de Québec. John Bleau propose d'accepter cette recommandation et de ne rien changer à la cotisation. Philippe Guy appuie. Adopté à l'unanimité.

9. Élections du nouveau conseil d'administration. Marc Sarra-Bournet annonce qu'il ne se représente pas pour un nouveau mandat au poste de président. Aucune candidature n'est proposée. Le poste de président deviendra donc vacant pour le moment.

Au poste de vice-président, Marc Sarra-Bournet propose la candidature de Daniel Dubé. Denis Robitaille appuie. Daniel Dubé accepte. Comme aucun autre candidat n'est proposé, Daniel Dubé est élu vice-président par acclamation.

Le vice-président aux finances sortant, Philippe Guy, ne désire pas briguer un nouveau mandat comme trésorier (le poste portera désormais ce nom). Denis Robitaille propose la candidature de Dominic Cournoyer à ce poste. Marc Sarra-Bournet appuie. Dominic accepte et, comme il n'y a pas d'autre candidat, il est élu trésorier par acclamation.

Au poste de secrétaire, que Richard Sauvé ne désire pas conserver, Éric Gaudreau propose la candidature de Denis Robitaille. Charles Tremblay appuie. Denis accepte et est élu par acclamation, aucun autre candidat ne se montrant intéressé.

Marc Sarra-Bournet mentionne que Stéphane Doyon, qui ne pouvait être présent pour l'assemblée générale, lui a mentionné son intérêt à faire partie du conseil d'administration. Philippe Guy appuie cette candidature comme administrateur. Stéphane Doyon est donc élu par acclamation au poste d'administrateur encore vacant. Lors de leur première réunion, les membres du conseil décideront entre eux s'ils font de Stéphane leur président, ou si un autre rôle lui est attribué.

10. Varia. Dominic Cournoyer demande quels sont exactement les avantages de l'affiliation du club à la FQE. Charles Tremblay répond que cela permet au club d'obtenir une ristourne sur la vente de cartes FQE et sur l'achat d'articles d'échecs. Cela vaut aussi au club une page dans le site internet de la FQE.

Khalid Bahadi demande des éclaircissements sur la tenue des cours, et plus précisément sur la possibilité de donner ceux-ci au domicile des clients. Charles Tremblay répond que, pour

l'instant, tous les cours doivent être donnés au club même.

Simon Laflamme suggère que lors des tournois du samedi, l'incrémentation ne soit appliquée que dans la deuxième session (après le 30<sup>e</sup> coup) de la partie. On explique que les règles exigent que l'incrémentation commence dès le premier coup.

On discute de la trop grande proximité des deux seuls tournois de fin de semaine encore en activité dans la région de Québec : le Championnat ouvert du club Montcalm et notre tournoi du Carnaval. On suggère de discuter avec les dirigeants du club Montcalm pour que les dates de ces deux tournois soient davantage espacées.

Simon Laflamme suggère de donner des noms de champions du monde passés à nos tournois du samedi, comme cela se fait à Charlesbourg. Le nouveau conseil en discutera.

François Dorion suggère que le conseil d'administration du club envisage la possibilité de monter une candidature pour la ville de Québec à l'organisation du championnat canadien ouvert et du championnat canadien invitation en 2017, dans trois ans.

11. Levée de l'assemblée.

Richard Sauvé, secrétaire.

27 février 2014.